Art & fiscalité

Organisé par l'Association des Fiscalistes de Paris V (AFPV), en partenariat avec l'Institut Art & Droit, et avec le soutien du Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public (EA 1515) et de la revue Entertainment - Droit, Médias, Art, Culture.

Salle du Conseil  
Université Paris Descartes  
12, rue de l'École de Médecine  
75006 Paris

### Programme

13h30 : *Mot d’accueil*  
Xavier Cabannes, professeur à l’université Paris Descartes, directeur du Master 2 Juriste fiscaliste

#### Première partie

*Présidée par* Gérard Sousi, Président de l’Institut Art et Droit

13h35 : *La problématique de la définition de l’œuvre d’art en droit fiscal*  
Wanda Hannecart Weyth, avocate à la Cour

14h05 : *La philanthropie en matière d’art : le régime juridique et fiscal du mécénat*  
Claire Hautefaye, avocate à la Cour

14h35 : *L’optimisation de la propriété d’œuvres d’art*  
Julia Novak, avocate à la Cour

15h05 : *La dation en paiement*  
Les étudiants du Master 2 Juriste fiscaliste de l’université Paris Descartes

15h30 : *Douane et œuvres d’art, une relation méconnue*  
Jean-Luc Albert, professeur à Aix-Marseille université

16h30 : *Questions et Pause*

#### Seconde partie

*Présidée par* Éric Peuchot, maître de conférences à l’université Paris Descartes, Centre Maurice Hauriou, ancien directeur de l’Institut de France

16h30 : *TVA et vente d’œuvres d’arts*  
Élise Galpérine, chargée d’enseignements à l’université Paris Descartes

17h00 : *Les ventes d’objets d’art et la taxe forfaitaire*  
Xavier Cabannes, professeur à l’université Paris Descartes

17h30 : *Le régime particulier des ports francs pour entreposage d’objets de valeur : l’exemple du Luxembourg*  
David Arendt, mandataire indépendant

18h00 : *Mot de clôture et de remerciement*  
Arthur Pery, Président de l’AFPV